



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MISE A DISPOSITION DE LA SALLE  
DE L'OFFICE DE TOURISME A TITRE GRACIEUX  
LE VENDREDI 29 MARS 2019 A L'ASSOCIATION  
EUROPE A VINCENNES**

**DÉCISION N° AU-19-113  
EN DATE DU 14 MARS 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la demande de l'Association Europe à Vincennes, sise Maison des Associations, 41-43 rue Raymond du Temple, à Vincennes (94300), représentée par Madame Ana Maria BELL, Présidente, d'organiser un cocktail faisant suite à une projection de films au cinéma *Le Vincennes*, le vendredi 29 mars 2019 de 22h30 à 1h00, à titre gracieux ;

**VU** le règlement d'utilisation de la salle polyvalente de l'Office de Tourisme ;

**CONSIDÉRANT** la politique de la Ville de Vincennes en matière de valorisation des événements vincennois ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association Europe à Vincennes, sise Maison des Associations, 41-43 rue Raymond du Temple, à Vincennes (94300), représentée par Madame Ana Maria BELL, Présidente, une convention de mise à disposition de la salle de l'Office de Tourisme à titre gracieux pour y accueillir un cocktail faisant suite à une projection de films au cinéma *Le Vincennes*, le vendredi 29 mars 2019 de 22h30 à 1h00.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**